

oxyplastineTM 46 %

Pommade

Oxyde de zinc

SINCLAIR

- Ce médicament est une spécialité d'AUTOMÉDICATION destinée à être utilisée sans consultation ni prescription d'un médecin.
- La persistance des symptômes, l'aggravation, ou l'apparition de nouveaux troubles, imposent de prendre un avis médical.
- Veuillez lire attentivement cette notice car elle contient des informations importantes pour vous. Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que OXYPLASTINETM 46% Pommade et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser OXYPLASTINETM 46% Pommade ?
3. Comment utiliser OXYPLASTINETM 46% Pommade ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver OXYPLASTINETM 46% Pommade ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE OXYPLASTINETM 46% Pommade ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ? PROTECTEUR CUTANÉ.

(D. Dermatologie)

Ce médicament est indiqué en cas d'irritation de la peau, notamment en cas d'érythème fessier (fesses rouges) du nourrisson.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER OXYPLASTINETM 46% Pommade ?

N'utilisez jamais OXYPLASTINETM 46% Pommade :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à l'un des composants (graisse de laine ou lanoline),
- en cas de lésions suintantes,
- en cas de lésions surinfectées.

Faites attention avec OXYPLASTINETM 46% Pommade :

- ne jamais appliquer une dose supérieure à celle qui est recommandée (cf. rubrique POSOLOGIE),
- ne pas appliquer sur une surface étendue du corps,
- respecter la fréquence et la durée de traitement préconisées.

Grossesse

Demandez conseil à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

Ne pas appliquer sur les seins pendant l'allaitement en raison du risque d'ingestion par le nouveau-né.



Liste des excipients à effet notoire

Graisse de laine ou lanoline

3. COMMENT UTILISER OXYPLASTINETM 46% Pommade ?

Posologie : appliquer 1 ou 2 fois par jour.

Mode et/ou voie(s) d'administration : voie cutanée.

Durée du traitement : irritation cutanée : durée d'utilisation limitée à 5 jours.

Fesses rouges du nourrisson : durée d'utilisation limitée à 3 jours.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, OXYPLASTINETM 46% Pommade est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet, notamment risque d'allergie (graisse de laine ou lanoline).

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER OXYPLASTINETM 46% Pommade ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser OXYPLASTINETM 46% Pommade après la date de péremption mentionnée sur le tube. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient OXYPLASTINETM 46% Pommade ?

La substance active est : l'oxyde de zinc.

Les autres composants sont : cholestérol, cire d'abeille blanche, graisse de laine, eau purifiée, hydroxyde de calcium, huile de ricin.

Qu'est-ce que OXYPLASTINETM 46% Pommade et contenu de l'emballage extérieur ?

Chaque tube en aluminium contient 65 g de pommade.

Titulaire : SINCLAIR PHARMA FRANCE 35, rue d'Artois 75008 Paris - France

Fabricant : Laboratoires Chemineau 93, route de Monnaie 37210 Vouvray - France

Date d'approbation de la notice : Février 2010.

N° d'enregistrement en Algérie : 98/07A130/143

Conseil d'éducation sanitaire :

Afin de limiter les risques d'apparition d'un érythème fessier du nourrisson, il est nécessaire de :

- changer fréquemment le bébé, au moins 6 fois par jour,
- à chaque change, bien nettoyer les fesses du bébé avec du savon en insistant au niveau des plis puis bien rincer avec de l'eau,
- sécher soigneusement avec une serviette absorbante propre, sans frotter afin d'éviter les risques d'irritation.

En cas d'érythème fessier du nourrisson, il est recommandé de plus de laisser les fesses du bébé à l'air le plus souvent possible et le plus longtemps possible.